

 <p>CHS DE LA SAVOIE</p>	<p align="center">AVIS DE VACANCE DE POSTE</p> <p align="center">Diffusé le 20/12/2024</p>	<p align="center">Pôle Social du département de la Savoie Direction du développement et de l'inclusion sociale</p>
---	--	---

Grade : Infirmier accompagnateur de Santé

Temps de travail : 1 poste à 50 %

Poste à pourvoir à compter du : 01.02.25

L'accompagnateur de Santé, infirmier- référent santé, « ccordinateur de soins en santé mentale » est mis à disposition par conventionnement sur le pôle de cohésion des Maisons Sociales de la Savoie où se définissent les projets individualisés du bénéficiaire RSA en particulier pour l'accès aux soins. Il est en lien avec avec l'équipe EMPP du CHS de la Savoie.

Lieux d'intervention : bassin Chambérien/Centres sociaux Marcoz, Jaurès, Biollay, Mérande, Triolet.

Public

- Public en grande difficulté (prioritairement bénéficiaires du RSA) repéré par les équipes de cohésion sociale, en situation de blocage dans leur parcours d'insertion, en lien avec une souffrance psychosociale, un déni de maladie ou de soins, ou tout autre problématique qui fait obstacle aux conditions d'une insertion durable.
- Public isolé qui nécessite un accompagnement et un soutien pour l'accès aux soins et aux professionnels de santé.

Les objectifs généraux

- Appuyer et soutenir la réflexion collective afin d'améliorer le partage d'informations avec les équipes des centres sociaux, des maisons sociales, les référents de la cohésion sociale et les réseaux sanitaires des territoires pour l'amélioration de l'accès aux soins des bénéficiaires du RSA.
- Analyser en binôme (travailleur social, référents CS...) les situations complexes des bénéficiaires du RSA afin de définir le cadre de la prise en charge individuelle selon ses besoins de santé.
- Rencontrer le bénéficiaire afin d'évaluer sa situation et de le soutenir par un accompagnement de proximité.

Fonctions et compétences spécifiques

Présentation et analyse des situations complexes en binôme

- Articuler des problématiques sociales, sanitaires ou autres posées par le bénéficiaire
- Evaluer l'environnement de la personne et des enjeux vus par le travailleur social
- Analyser en commun des données de la situation afin d'appuyer la décision (ou pas) d'interventions de soins auprès de la personne
- Permettre la mise en perspective de la problématique posée aux différents intervenants
- Coordonner l'articulation pluridisciplinaire de la demande, des actions effectuées et du devenir envisagé face à la situation.

Entretien avec les bénéficiaires et démarche d'accompagnement individuel

- Effectuer la 1^{ère} évaluation vis-à-vis de la personne : recueil de données
- Repérer les enjeux personnels et environnementaux du bénéficiaire (VAD)
- Evaluer le niveau d'autonomie et/ou de dépendance de la personne : santé, hygiène...
- Analyser la nécessité de suivi, d'adhésion ou pas à un suivi thérapeutique
- Comprendre les fonctions psychiques, comportementales et les interactions sociales.

Démarche de développement et de maintien de travail en réseau

- Partenariat CPAS : assistantes sociales, référents cohésion sociale, chefs de service du Conseil Départemental, psychologues
- Participation aux rencontres institutionnelles dans les centres sociaux ainsi qu'au CHS de la Savoie
- Partenariat : CHMS, ANPAA, CSAPA « Le Pélican », Respect 73, la PASS, médecins généralistes, psychiatres libéraux, plate forme CLSM, REPHPSY...
- Partenariat : les services de psychiatrie générale, les structures ambulatoires

Dossier de candidature et délai

Une lettre de motivation et un curriculum vitae, sous couvert de l'encadrement, constituent le dossier de candidature.

Les candidatures doivent être adressées à la Directrice chargée des ressources humaines avant le 20 janvier 2025

Renseignements

Auprès de Mme Patricia DA SILVA, Cadre Supérieur de Santé coordinatrice du Pôle de cohésion sociale (06.47.01.15.73) ou de Mme Florence SENELLART (07.87.21.57.41), Cadre de Santé auprès des accompagnateurs de Santé.